



# ENSEMBLE DES AGENTS SNCF

## NÉGOCIATIONS SALARIALES

# CE QUE L'UNSA DEMANDERA

L'UNSA participera le 8 novembre à la table ronde sur les salaires organisée par la direction. **Nos revendications.**

- #1 **Une augmentation** générale des salaires de 4,9 %.
- #2 **La réduction** à huit ans (au lieu de 12) du délai de séjour sur le niveau 1 pour accéder au niveau 2 et l'augmentation des contingents de niveau.
- #3 **La reconduction** du forfait mobilités durables pour 2024 et de la prime d'accession à un nouveau vélo de 150 €. En 2023, plus de 4 000 salariés ont bénéficié de l'aide à l'achat grâce à l'accord négocié et signé par l'UNSA-Ferroviaire.
- #4 **La compensation** de l'augmentation des cotisations retraite. Chaque année, jusqu'en 2026, la cotisation salariale augmente de 0,27 %.
- #5 **La revalorisation** de l'indemnité pour télétravail à hauteur de 50 € par mois.
- #6 **Le suivi** par les délégués dans les commissions de notations annuelles de la situation des agents contractuels (augmentation des salaires, réclamations, part variable, etc.).

## POUR RAPPEL

Par la négociation, l'UNSA-Ferroviaire a obtenu ces dernières années la mise en place des titres-restaurant, du forfait mobilités durables (FMD), des primes d'intéressement, de l'indemnité télétravail, de l'augmentation de la prime de vacances et les dernières augmentations des salaires.

**L'UNSA DÉFEND ÉGALEMENT LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS. LEURS PENSIONS DOIVENT ÊTRE URGEMMENT RÉÉVALUÉES !**



## NOS AUTRES EXIGENCES

- **La mise en place** d'une garantie individuelle du pouvoir d'achat des cheminots (GIPAC) avec calcul sur trois ans.
- **L'augmentation** des taux P1 et P2 concernant la pénibilité.
- **L'augmentation** de la gratification d'exploitation.
- **L'augmentation** de l'indemnité de résidence et sa mise en place également pour les salariés contractuels.
- **L'intégration au traitement** de la compensation de la hausse de la CSG.
- **La mise en place** d'un délai de séjour maximum sur une PR pour toutes les classes.

